

COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD (COLONAF), Djamaa palmiers-dattiers

S.A., 9 septembre 1924, p. 99 ans.

SOCIETES NOUVELLES

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf)
(*La Journée industrielle*, 4 octobre 1924)
(*La Revue générale du froid*, octobre-novembre 1924)
(*Les Cahiers coloniaux*, 1^{er} avril 1925)

Société anonyme. Objet : culture des palmiers-dattiers et toutes exploitations coloniales. Siège : Paris, 5, avenue d'Orléans. Capital : 750.000 fr. en actions de 500 fr. dont 350 attribuées en rémunération d'apports, ainsi que les 1.500 parts de fondateur qui ont été créées. Administrateurs : MM. Émile Cahen ¹, ingénieur à Paris, 7, avenue Niel ; Ernest Cahen, négociant à Paris, 34, rue Grenéta ; [Louis-Alfred] Camus, négociant à Paris, 5, avenue d'Orléans ; [Henry] Métay, négociant à Alger, 64, rue Michelet ; [Marcel] Maudet, à Bellevue (Seine-et-Oise), 21, avenue Mélanie ; la Société Monnot et Cie, à Paris, 20, rue du Cloître-Saint-Merri [importation de bananes et d'agrumes, rebaptisée Pomona en 1941], et M. [Joseph-Pierre] Olivaux, directeur de banque, Paris, 4, rue Clavel.

(*Les Archives commerciales de la France*, 27 juin 1925)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD (Colonaf), 5, av. d'Orléans. — Capital porté de 150.000 francs [*sic : douteux*] à 900.000 fr. — Création d'une succursale à Marseille, 79, b. Burel. — 27 avril 1925. — *Annonces parisiennes*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 1^{er} août 1925)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE DU NORD (Colonaf), 5, av. Orléans. — Capital porté de 750.000 fr. à 1.500.000 fr. — 8 juin 1925. — *Annonces parisiennes*.

¹ Émile Cahen (1862-) : polytechnicien, administrateur de sociétés.
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf

(*La Journée industrielle*, 11 octobre 1925)

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord. — Ass. ord. 26 octobre, 5, avenue d'Orléans, à Paris.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 27 octobre 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 25 du courant, a approuvé les comptes de l'exercice 1925-1926, qui se soldent par un bénéfice de 9.584 fr.. qui a été reporté à nouveau.

(*Les Archives commerciales de la France*, 16 novembre 1926)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE DU NORD, 5, av. Orléans. — Transfert du siège à Djamaa (Algérie). — 25 oct. 1926. — *Annonces parisiennes*.

COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD
S.A. française au capital de 1,5 MF.
Siège social : Paris, 5, r. d'Orléans
Succursales à Marseille, Alger, Biskra
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 784)

Conseil d'administration

composé de 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
Cahen (Émile), 7, avenue Niel, Paris ; pdt ;
Cahen (Ernest), 64, quai de Jeammapes, Paris ;
Maudet (Marcel), 21, avenue Mélanie, Bellevue (Seine-et-Oise), ;
Olivaux (Pierre), 1, square Théodore-Judlin, Paris ;
Métay, 64, rue Michelet, Alger ;
Camus (Alfred), 5, avenue d'Orléans, Paris ;
Monnot (Max)[de la Soc. Monnot & Cie], 6, r. Denis-Poisson, Paris ;
Pécout (Joseph), av. de Tarascon, Châteaurenard ;
Pécout (Jean), 79, bd Burel, Marseille.

Commissaires aux comptes

Héritier, 7, r. Yvon-Villarceau, Paris ;
Seurre (Henri), 45, r. Lecourbe, Paris.

Objet. — Culture des palmiers-dattiers ; toutes expl. coloniales, achats et ventes de tous produits agricoles, toutes opérations agricoles et coloniales s'y rattachant.

Capital social. — À l'origine, 0,75 MF, porté à 1,5 le 27 avril 1925, divisé en 3.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 1.500 parts de fondateur.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale; 7 % de premier dividende aux act. ; sur le surplus : 15 % au conseil ; somme destinée à la constitution de réserves ; dividende suppl. aux actions dans la proportion de 70 % aux act. et 30 % aux parts.

(*La Journée industrielle*, 24 mars 1927)
(*Les Archives commerciales de la France*, 25 mars 1927)

Paris. — Modification. — Soc. dite COLONIALE DE L'AFRIQUE DU NORD-COLONAF, siège à Djemaa (Algérie), avec bureaux à Paris, 5, av. d'Orléans. — Capital porté de 1,5 à 1,75 MF. — 26 février 1927. — *Gazette du Palais*.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 1^{er} mai 1928)

Émission au pair de 1.750 actions nouvelles de 500 fr., qui porteront le capital de 875.000 fr. à 1.750.000 francs.

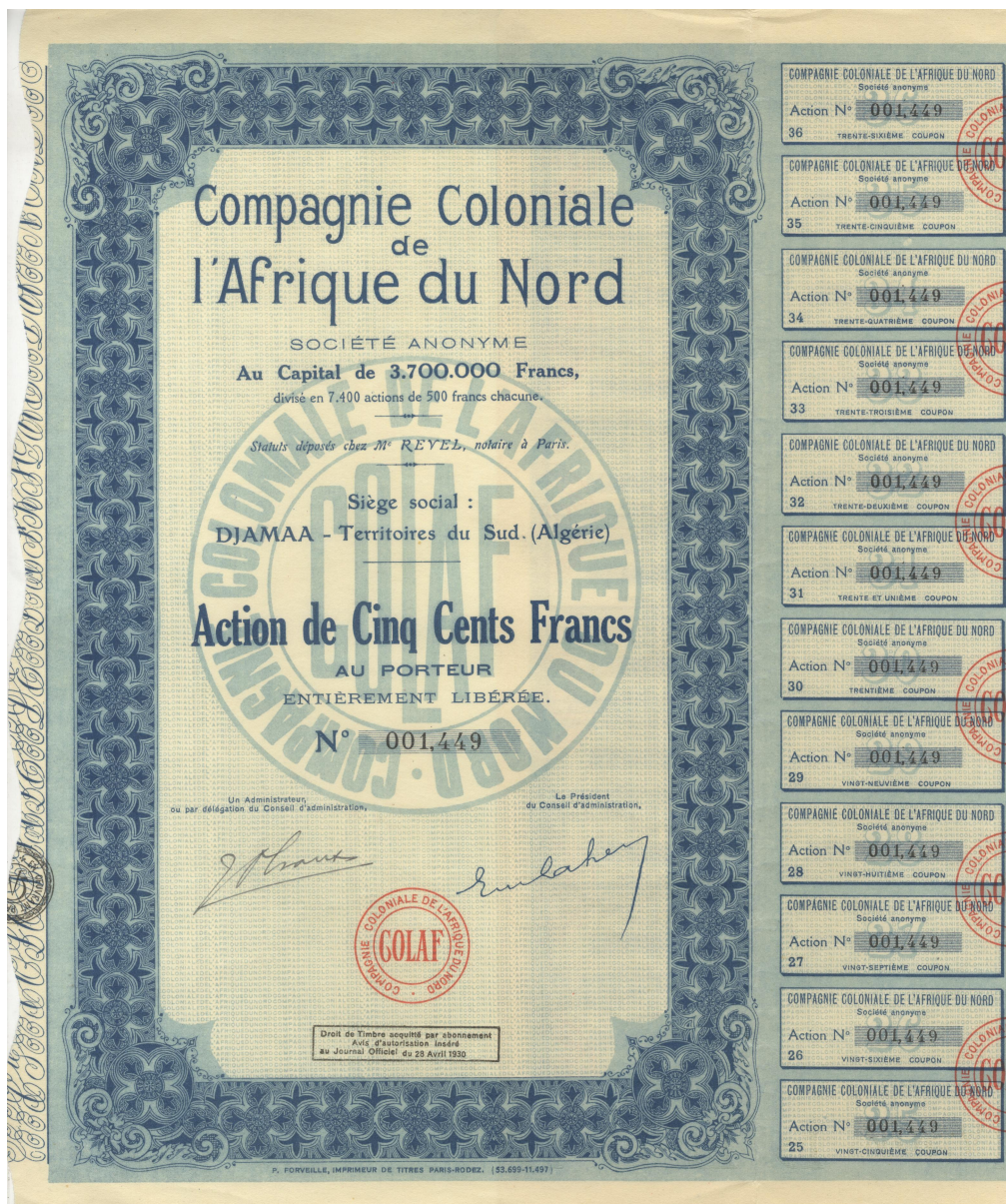
Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue le 3 juin a autorisé le conseil à porter le capital de 1.750.000 fr. à 2.500.000 fr., par l'émission au pair de 1.500 actions nouvelles de 500 francs.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
Colonaf
(*La Journée industrielle*, 28 août 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 1.750.009 fr. à 2.599.000 fr., par l'émission, au pair, de 1.500 actions nouvelles de 600 fr. de nominal.

Les modifications aux statuts ont été rendues définitives.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD
Société anonyme
au capital de 3.700.000 fr.
divisé en 7.400 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Revel, notaire à Paris

Siège social : Djamaa — Territoires du Sud (Algérie)

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : ?

Le président du conseil d'administration (à droite) : Émile Cahen

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 28 avril 1930

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

COMPAGNIE COLONIALE DE L'AFRIQUE. DU NORD
(*Le Journal des finances*, 11 juillet 1930, p. 118)

Création de 3.000 actions nouvelles de 500 francs dont 2.400 actions de numéraire et 600 actions d'apport, et admission éventuelle à la cote.

COMPAGNIE COLONIALE DE L'AFRIQUE DU NORD
(*L'Africain*, 19 septembre 1930)

Une assemblée extraordinaire, convoquée pour jeudi a été, faute de quorum, reportée au 9 septembre.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
Colonaf
(*La Journée industrielle*, 27 septembre 1930)

Une assemblée extraordinaire tenue le 9 septembre a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 2.500.000 fr. à 3.700.000 fr., par la création de 2.400 actions nouvelles de 500 fr. de nominal, émises au pair.

D'autre part, le conseil a approuvé le principe de l'apport en nature d'une participation dans une palmeraie, située à M'Raiet, rétrocédée à la société par MM. Morpain et Metay, moyennant attribution de 600 actions d'apport.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 3 février 1933)

Constantine, 1^{er} février. — L'assemblée ordinaire tenue le 31 décembre dernier à Djamaa (Algérie) a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1932 faisant apparaître une perte de 73.881 fr. 63.

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. David Jessula², administrateur sortant.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord

² David Jessula (1874-1966) : directeur à Marseille (1921), puis administrateur (1923) de la CCNEO. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf

(*La Journée industrielle*, 11 février 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue récemment à Djamaa, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1933 se soldant par une perte de 50.647 fr. 88.

M. Henry Métay, administrateur sortant, a été réélu et la nomination de M. Pierre Guiauchain a été ratifiée.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf)
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1937)

Cette société, dont le siège administratif est à Paris, 21, rue du Pont-Neuf, porte actuellement son capital de 2.500.000 francs à 3.200.000 fr. par l'émission au pair de 1.400 actions de priorité de 500 fr. chacune.

AEC 1951. — Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf), Djamaa, département de Constantine ; siège administratif, 21, rue du Pont-Neuf, Paris [= Pomona]. — 1924. — 3 millions 700.000 fr. — Culture des palmiers-dattiers et autres exploitations coloniales ; importation en France de dattes, figues sèches, primeurs, pois chiches et autres légumes d'Algérie, laines, tapis. — Propriétés : oasis de Djamaa, de M'Raier et de Tamera, par Biskra (Algérie).
